

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



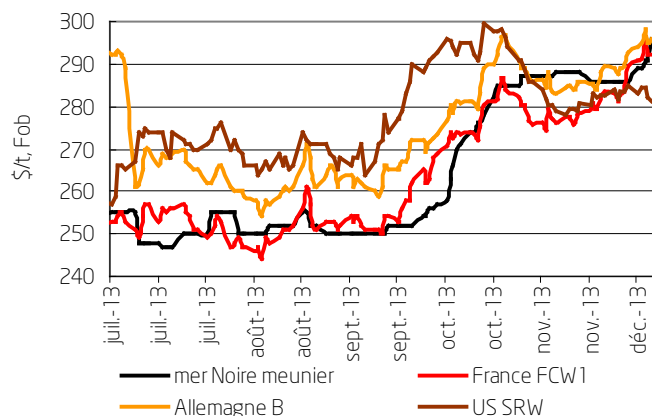
• numéro 4 / décembre 2013 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

En novembre, les cours mondiaux des diverses origines en blé se sont resserrés et les prix du maïs sont au plus bas depuis trois ans. En effet, l'offre de maïs est abondante et les retards de récolte aux États-Unis, en Russie et en Ukraine sont rattrapés. Toutefois des doutes subsistent quant à la qualité des maïs récoltés dans des conditions pluvieuses. En ce qui concerne la campagne à venir, les semis de l'hiver 2013 dans l'hémisphère nord connaissent globalement des conditions de développement favorables.

## Des cours du blé qui se resserrent en novembre

Une fois passées les incidences du déroulement des semis sur le marché (tension générée par les retards puis détente au vu du rattrapage), les prix des principales origines ont convergé et évoluent dans une fourchette étroite, de 275 \$/t à 295 \$/t, depuis le début du mois de novembre.

### Cours du blé 2013/14



Source : CME - CIC - Franceagrimer

En dépit d'une production abondante, le disponible exportable de la campagne 2013/14 n'est que faiblement en hausse par rapport à 2012/13 (+ 1,5 Mt au niveau mondial), y compris au départ de la mer Noire (on peut rappeler que les exportations russes de la campagne passée n'ont été possibles qu'au prix d'une forte ponction dans les stocks).

Face à cette offre, la demande est en forte progression par rapport à 2012/13 dans certains pays tels que la Chine (+ 4,5 Mt) ou l'Égypte (+ 1,5 Mt) et constitue un facteur essentiel de soutien des cours.

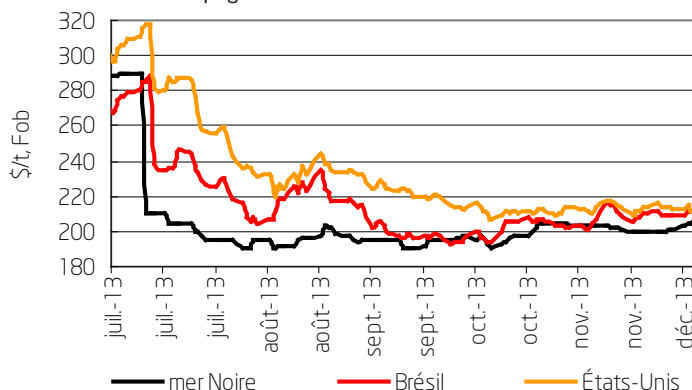
Alors que les craintes sur le niveau de la moisson argentine, actuellement en cours, et la baisse des températures aux États-Unis avaient généré un certain renchérissement dans les tout premiers jours de décembre, la révision des chiffres de production canadiens le 4 décembre, a surpris les opérateurs par son ampleur. Face aux prévisions du CIC et de l'USDA, toutes deux à 33 Mt de blé, StatCan a ainsi remonté son estimation de

production à 37,5 Mt (dont 6,5 Mt de blé dur). Ce volume constitue un record historique, pulvérisant le précédent qui était de 32 Mt en 1990. L'annonce de cette production record semble avoir provoqué une légère baisse des principaux cours du blé dès le lendemain, jeudi 5 décembre.

## Rattrapage des récoltes de maïs

L'essentiel de la pression baissière générée par la perspective d'une récolte mondiale record s'est exercé tôt en saison, dès le mois de juillet. Depuis lors, la campagne se caractérise par une arrivée des volumes sur le marché plus tardive qu'à l'habitude chez les grands producteurs. Les principaux facteurs en cause sont un retard de récolte important, dû à la météorologie excessivement pluvieuse de l'automne, et une logistique qui peine à suivre la hausse des volumes disponibles. Par conséquent, les prix du maïs ont eux aussi évolué dans une fourchette étroite pendant le mois écoulé, entre 200 \$/t et 215 \$/t, le plus bas niveau constaté depuis trois ans.

### Cours du maïs - Campagne 2013/14



Source : CME - CIC - Franceagrimer

Au moment où nous écrivons, les retards pris par les récoltes de maïs en mer Noire et aux États-Unis ont finalement été rattrapés. Mi-octobre, la Russie affichait moins d'un million d'hectares récoltés, contre 1,3 Mha en 2012 à la même date. Mais à la fin du mois de novembre, le chiffre atteignait presque 2 Mha récoltés, soit plus de 80 % des surfaces ensemencées.

De même, après un retard conséquent au début du mois d'octobre, 88 % des surfaces de maïs ukrainiennes étaient récoltées au 26 novembre et 95 % des surfaces américaines l'étaient au 24 novembre.

Toutefois les retards de maturité et les conditions pluvieuses de récolte nourrissent des doutes quant à la qualité du maïs récolté.

Aux États-Unis, on note que le niveau record de la récolte américaine de maïs a permis, après deux campagnes au profil inhabituel, de restaurer la hiérarchie habituelle des prix entre le blé et le maïs, marquée par une forte prime du premier (SRW à 281 \$/t Fob Golfe le 6 décembre) sur le second (3YC à 210 \$/t).

### Des conditions de développement des semis d'hiver globalement favorables dans l'hémisphère Nord

Les semis de blé d'hiver dans l'hémisphère Nord sont pratiquement achevés et les surfaces prévues à l'échelle mondiale seraient en augmentation de 1,4 % par rapport à l'année dernière (223 Mha selon le CIC).

En Europe, les conditions ont été plutôt bonnes pour les blés d'hiver avec une bonne humidité des sols, bien que les pluies aient parfois retardé certains semis.

Les conditions de développement des semis d'hiver aux États-Unis ont généralement été favorables, particulièrement dans les Grandes Plaines (à l'exception des régions les plus méridionales, touchées par la sécheresse). Au 24 novembre, l'état des cultures était jugé à 62 % « bon à excellent » (contre 33 % l'année dernière à la même date). Selon le CIC, les surfaces (tous blés) qui seront récoltées en 2014 devraient s'élever à 23,3 Mha entraînant une production de 19,8 Mt (soit + 8 %). Toutefois les blés d'hiver américains risquent de subir des dégâts en décembre car les services météorologiques prévoient une vague de froid qui a déjà commencé et qui pourrait détruire jusqu'à 5 % des semis d'hiver.

En Russie, où les blés d'hiver sont minoritaires, des températures relativement douces perdurent dans les régions occidentales, fait inhabituel pour la saison, favorisant la croissance végétative des blés avant la dormance d'hiver. Mais la surface globale emblavée en blé est bien prévue en retrait, car dans le centre de la Russie, les pluies d'octobre et novembre ont fortement gêné les semis.

En Ukraine, où les blés sont majoritairement des blés d'hiver, les retards dus aux mauvaises conditions météorologiques ont également entraîné une réduction des surfaces ensemencées. Ainsi, selon le CIC, ce sont ainsi 6,4 Mha d'hectares de blés (tous blés) qui devraient être récoltés en 2014 soit une baisse de 3 % par rapport à la campagne actuelle. En revanche, bien qu'une part importante des surfaces ait été semée tardivement, au-delà de la date optimale, la douceur inhabituelle des températures a favorisé les levées.

Au Canada, bien que les conditions de semis aient été très favorables, on s'attend à une diminution de la surface récoltée par rapport à 2013, qui était toutefois la plus haute de ces dix dernières années.

En Chine, les conditions relativement sèches lors de semis, ainsi que les basses températures lors de la germination ont été peu favorables aux blés d'hiver, en particulier dans les provinces majeures du Henan et du Shandong. La surface récoltée en 2014 est estimée à 24,3 Mha.

En Inde, les semis qui devraient se poursuivre en décembre progressent bien et devraient avoisiner les 30 Mha, soit une surface équivalente à celle de la campagne actuelle.

Les informations sur l'état actuel des semis d'hiver sont toutefois à interpréter avec les plus grandes précautions car il est généralement admis que la corrélation entre la situation des blés en novembre et les rendements finaux est assez faible.

### Annulation par le GASC de l'achat de blé roumain du 3 décembre

Les prévisions d'achats de blé par l'Égypte, soit 9,7 Mt pour la campagne 13/14 (source CIC) sont nettement en hausse par rapport à la campagne précédente (8,2 Mt). Jusqu'à la mi-novembre, le GASC a acheté du blé en provenance exclusivement des pays bordant la mer Noire, la Roumanie venant en tête des fournisseurs.

### Achat de blé du GASC (Égypte), cumul

En 1 000 t de blé tendre	*2012/13 (cumul 1 déc)*12	*2012/13 (cumul 1 déc)*12
Roumanie	480	1 080
Ukraine	280	705
Russie	1 140	720
France	720	240
Argentine	60	0
Etats-Unis	280	0
<b>Total</b>	<b>2 960</b>	<b>2 745</b>

Source : Reuters

Mais le 14 novembre, la France entre en lice avec une première vente de blé tendre à l'Égypte de 180 000 tonnes, suivie d'un volume de 60 000 tonnes le 28 novembre.

Dans un contexte de raréfaction de l'offre mer Noire (tarissement du disponible exportable), alors que les offres françaises ont été nombreuses lors des derniers appels d'offres, le choix, à nouveau, d'une offre roumaine de 60 000 t le 3 décembre (304,89 \$/t CAF), a constitué une déception pour les opérateurs français.

Cependant, cet achat a été annulé le surlendemain. On rapporte que l'Égypte aurait refusé le bateau roumain pour cause de « papiers non conformes ». Cette « non-conformité » serait-elle liée à l'origine du blé ? Le consultant ukrainien UkrAgroConsult indique, dans son rapport hebdomadaire en date du 2 décembre, que la Roumanie couvrirait, depuis la mi-novembre, une partie de ses ventes au GASC avec du blé bulgare acheté à bas prix en tout début de campagne. Or, si la Bulgarie a demandé récemment à être ajoutée à la liste des origines acceptées par le GASC, cette demande n'a, à notre connaissance, pas encore eu de suite. D'autres sources font état d'un problème de lettres de crédit.

### La Chine pourrait revoir sa politique de soutien des prix intérieurs

Le CIC a récemment revu en hausse de 600 000 t ses estimations d'importations de blés par la Chine pour la campagne 2013/14, ce qui les porterait à 7,8 Mt (3,3 Mt en 2012/13). Les importations de maïs restent estimées à 7Mt. Ces chiffres montrent que les importations chinoises de céréales 2013/14 sont toujours attendues à des niveaux inégalés depuis les années 1980 pour le blé et jamais atteints pour le maïs.

Depuis une dizaine d'années la production chinoise de blé et plus encore de maïs connaît une croissance importante et régulière, mais la consommation croît plus vite encore. Le recours aux importations est accentué par la politique de maintien d'un stock stratégique poursuivie par la Chine. En conséquence, après une augmentation importante ces trois dernières campagnes, la Chine se place en 2013/14 parmi les premiers importateurs mondiaux de blé et de maïs.

Plusieurs signes indiquent que les autorités chinoises se préparent à une hausse durable des importations. En effet, le Centre national de l'Information des Céréales et de l'Huile de Chine a récemment annoncé que l'objectif d'autosuffisance de la Chine en céréales pourrait être révisé et passer de 95 % à 90 %. Par ailleurs, les autorités chinoises envisageraient de passer du système actuel de prix intérieur garanti à un système d'aides directes aux producteurs. En effet, actuellement, les producteurs chinois de blé et de maïs bénéficient de prix intérieurs garantis, supérieurs aux cours mondiaux. Les importations de blé et de maïs sont lourdement taxées, à l'exception des volumes faisant l'objet de contingents à droits réduits (1% au lieu de 65 %) : 9,6 Mt pour le blé et 7,2 Mt pour le maïs. Pour l'instant, les contingents à droits réduits n'ont jamais été atteints, une situation qui pourrait bien être modifiée cette campagne. En passant à un système d'aide directe aux producteurs, la Chine est susceptible de modifier l'ensemble de sa stratégie, faisant baisser les cours intérieurs et facilitant les importations, tout en assurant les revenus des agriculteurs.

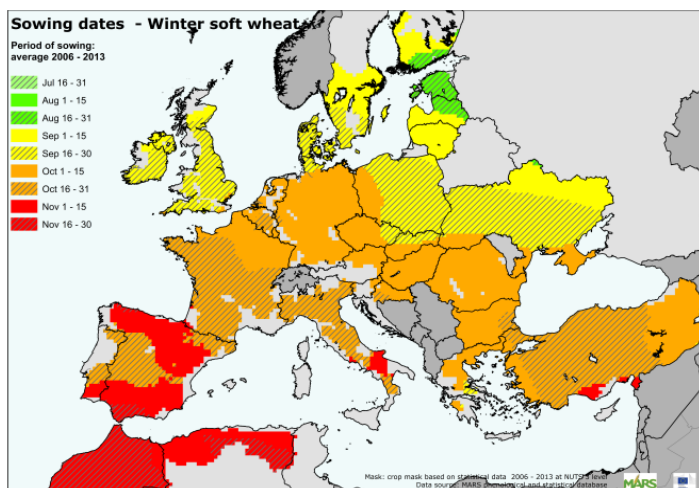
## Union européenne

### Semis d'hiver

Comme le montre la dernière publication Mars/JRC pour la Commission européenne en date du 25 novembre, les précipitations d'octobre ont quelque peu perturbé les semis en Europe centrale et orientale, entraînant un retard dans certaines zones, notamment l'ouest du Royaume-Uni, le Benelux, la France, l'Allemagne et le Nord de l'Italie. Au contraire, les conditions d'ensemencement ont été particulièrement bonnes en Europe de l'Est, ainsi que pour les pays méditerranéens. Même si les semis ont été retardés, les températures moyennes de saison et la bonne humidité des sols permettent aux céréales d'hiver une bonne progression.

Le blé dur, généralement semé après le blé tendre, bénéficie également de bonnes conditions d'ensemencement, notamment en Italie et en Espagne. Les surfaces, en revanche, sont en fort recul en France pour la seconde campagne consécutive. Les pluies sont venues perturber les semis en Grèce au début de novembre, mais l'émergence des cultures est jugée bonne.

#### Carte des périodes de semis de blé tendre en Europe



Source : Mars/JRC du 25 novembre 2013

En Allemagne, selon une source commerciale, la surface de blé tendre d'hiver devrait augmenter de quelque 80 000 ha par rapport à l'an passé (3,063 Mha en 2012), et ce au détriment des semis de colza. La surface d'orge d'hiver est stable comparativement à la campagne précédente (1,212 Mha en 2012), avec toutefois un léger potentiel de hausse.

Au Royaume-Uni, les premières estimations de surface de blé du HGCA sont prévues en augmentation de 22 %, à 1,983 Mha (1,626 Mha l'an passé). Sur cette base, et sous réserve de conditions météorologiques normales par la suite, le Royaume-Uni est susceptible de faire l'an prochain sa réapparition à l'exportation, après une absence de deux campagnes. En orge d'hiver, les premières estimations de surface montrent une augmentation de 55 % de la sole, à 484 000 (313 000 en 2012). Les très bonnes conditions observées lors de l'ensemencement ont permis cette forte augmentation qui, si elle se confirme, pourrait être la plus importante de la décennie.

En Espagne, les données publiées par Magrama (Ministère de l'agriculture et du développement durable) dans son bulletin d'octobre 2013 laissent entrevoir une légère augmentation des surfaces ensemencées en blé tendre cet hiver (1,798 Mha, contre 1,779 Mha pour la campagne précédente). Il s'agit cependant d'un état provisoire, certaines régions ayant simplement reconduit le chiffre de l'an passé. Les surfaces de blé dur gagneraient 7 000 ha par rapport à l'an passé, à 349 000 ha. Pour l'orge à six rangs (dont la production représente chaque campagne un peu moins de 15 % de la production totale d'orge espagnole), les premières estimations font état de surfaces stables, à 371 000 ha. Ces chiffres feront l'objet d'une mise à jour en janvier.

En Roumanie, le ministère de l'agriculture a présenté ces premiers chiffres d'ensemencement d'hiver pour 2013. La surface de blé tendre est attendue à 2,043 Mha (2,078 Mha en 2012), celle d'orge à 237 280 ha (234 540 ha en 2012).

### Accord UE-Canada

A la mi-octobre 2013, le Président de la Commission européenne et le Premier ministre canadien ont conclu un accord de libre-échange entre l'UE et le Canada. Dans le secteur des céréales, l'accord prévoit la suppression, au terme d'une période transitoire de 7 ans, des droits d'importation dans l'UE pour les céréales canadiennes. Il prévoit également qu'à l'intérieur du contingent de blé tendre de basse et moyenne qualité à droit réduit (3,1 Mt soumis à un droit de 12 €/t), le sous-contingent canadien passera des 38 853 t actuelles à 100 000 t durant la période transitoire. Cet accord devrait entrer en vigueur en 2015.

Un rappel des importations de céréales canadiennes dans la période récente permet d'apprécier les enjeux de cet accord.

Au cours des trois dernières campagnes, l'Union européenne a importé en moyenne 575 000 t de blé tendre canadien par campagne (fourchette comprise entre 520 000 t en 2011/12 et 669 000 t en 2010/11). Il s'agit pour partie de blé tendre de basse et moyenne qualité, qui fait l'objet du sous-contingent à droit réduit cité précédemment : ce contingent géré en année civile, a été pris à hauteur de 21 400 t en 2011, intégralement en 2012, et à hauteur de 30 300 t à ce jour pour l'année civile 2013. Pour l'essentiel, les importations de blé canadien relèvent donc de la catégorie des blés de haute qualité (en dehors du contingent à droit réduit, le droit de douane applicable au blé d'une qualité autre que la haute qualité s'élevant à 95 €/t), soumise à un droit de douane calculé en fonction du prix mondial, et de fait égal à zéro sur les campagnes ici considérées.

Sur la même période, l'UE a importé du Canada en moyenne 884 000 t de blé dur par campagne (fourchette comprise entre 839 000 t en 2012/13 et 945 000 t en 2010/11), une céréale qui, en vertu du même principe de droit à l'importation calculé en fonction du prix mondial, a elle aussi été, de fait, soumise à un droit égal à zéro sur la période.

En maïs, les importations de ces trois dernières campagnes ont été plus irrégulières : 537 000 t en 2010/11, 105 t en 2011/12 et 128 000 t en 2012/13, dans un contexte de droit à l'importation du maïs, calculé en fonction du prix mondial, qui s'est établi à zéro sur toute la période à l'exception des mois de juillet et d'août 2010. Quant aux volumes d'orge importés du Canada sur la période, ils sont insignifiants.

Au-delà de l'augmentation du contingent de blé tendre de basse et moyenne qualité pendant la période transitoire, c'est donc probablement cette même qualité de blé, la plus contrainte par la réglementation tarifaire actuelle qui, à terme également, constitue le principal enjeu de cet accord. Ce n'est cependant pas le segment qualitatif majoritaire de la production canadienne.

### Délivrance de certificats

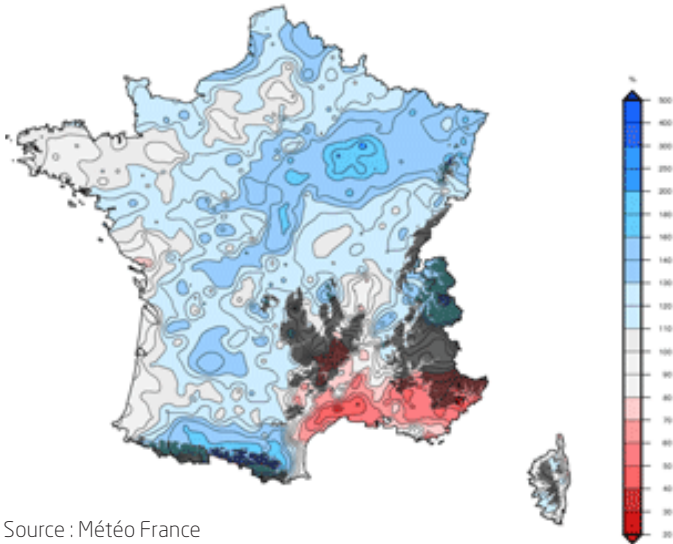
En cumul au 3 décembre 2013, la Commission européenne a délivré des certificats à l'exportation pour un total de près de 19,3 Mt, soit une augmentation de près de 60 % par rapport à l'an passé à la même période (12,1 Mt). Ce total comprend 11,8 Mt de blé tendre (grain), un chiffre record à cette date, et plus de deux fois supérieur à celui de la campagne 2012/13 (3,8 Mt). Le blé européen maintient donc son rythme soutenu à l'exportation ces dernières semaines. En revanche, les certificats d'importation de blé tendre sont au plus bas, avec un cumul de 819 000 tonnes, en raison notamment de la forte augmentation de la récolte communautaire et de la proportion élevée de blé déclassés en Espagne. En orge, à la même date, le cumul des certificats à l'exportation s'élève à 4,7 Mt (contre 2,6 Mt en 2012/13 sur la même période), un record également, même si l'on note un léger essoufflement ces dernières semaines. En maïs, le constat est le même avec plus de 1,9 Mt de certificats à l'exportation demandés contre 501 000 t en 2012/13. Les prises de certificats de maïs se sont accélérées au cours du mois de novembre (+1,5 Mt), pour atteindre 3,2 Mt au 3 décembre.

## France

### Diminution des ensemencements en céréales d'hiver

Comme l'an passé, les conditions humides de l'automne ont retardé la campagne des semis de céréales à paille. En effet, selon Météo-France, les précipitations ont été excédentaires de plus de 15 % par rapport à la normale, en moyenne sur l'ensemble de la France. Elles ont été particulièrement fréquentes sur une grande majorité du territoire allant du « Sud-Ouest au Nord-Est, ainsi que de la Normandie aux Pays de la Loire », posant par endroits des problèmes de praticabilité des sols, saturés en eau.

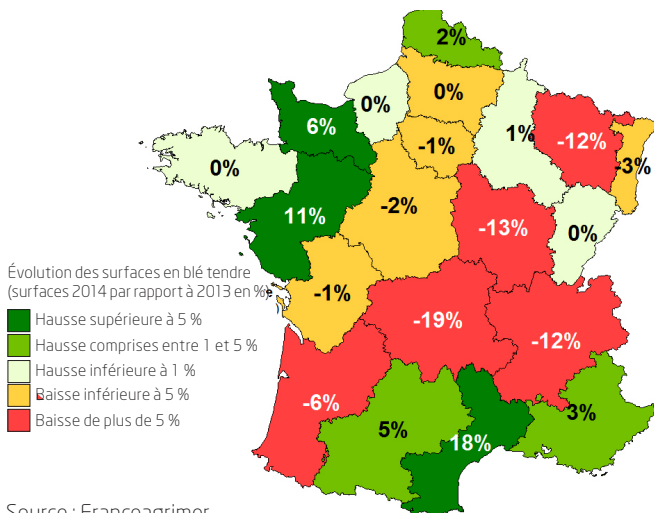
Carte des précipitations - automne 2013



Source : Météo France

Avec les réserves nécessaires compte tenu du fait que les semis d'hiver n'ont pas encore été tous réalisés (et qu'ils ne seront d'ailleurs, in fine, peut-être pas à la hauteur des intentions initiales), les premières estimations d'ensemencements en vue de la récolte 2014 réalisées par

Carte des semis de blé tendre - récolte 2014



Source : Franceagrimer

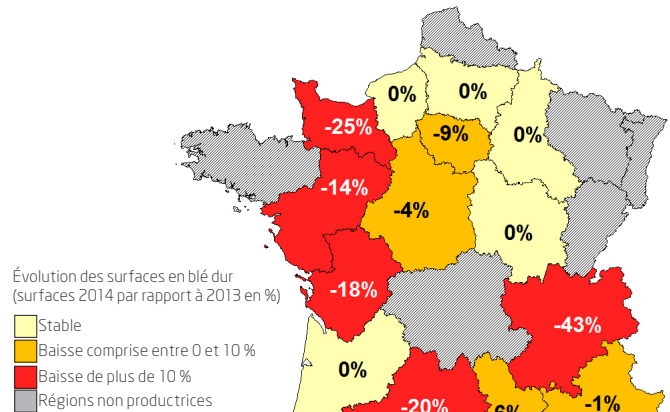
FranceAgriMer font apparaître un recul de la sole dédiée au blé tendre. Cette dernière diminuerait de plus de 1 % au niveau national, et ce malgré les hausses enregistrées dans l'Ouest de la France (principalement en Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire) ainsi qu'en Midi-Pyrénées. Les surfaces de blé tendre pour 2014 retomberaient ainsi à un niveau proche des 4,9 Mha. Les plus fortes baisses sont enregistrées dans l'Est de la France (- 41 000 ha en Bourgogne, - 31 000 ha en Lorraine) et en Auvergne-Limousin (- 26 000 ha pour ces deux régions).

En raison du retard pris par la récolte de maïs, les calendriers de travail se sont entrecroqués : par endroits, les surfaces en maïs n'étaient pas encore récoltées à la date optimale des semis d'hiver et il faut s'attendre, dans les régions les plus pénalisées par les conditions météo, à un report d'une partie des ensemencements d'hiver vers des semis de printemps.

En ce qui concerne les orges d'hiver, les surfaces cultivées devraient reculer très légèrement pour la récolte 2014 par rapport à 2013. Les superficies sont pour l'instant estimées à 1,1 Mha.

Les déboires qualitatifs qui ont frappé la récolte de blé dur 2013 ainsi qu'un écart de prix faible entre le blé tendre et le blé dur (entre 37 et 50 €/t pour les cotations FOB La Pallice en octobre-novembre au profit du blé dur) ont clairement dissuadé les agriculteurs de semer du blé dur. Au niveau national, les surfaces sont donc pour l'instant estimées en baisse de près de 11 % par rapport à la récolte précédente (elle-même marquée par une chute de 25 % de la sole).

Carte des semis de blé dur - récolte 2014



Source : Franceagrimer

### Exportations : les premiers achats de blé français par l'Égypte

Le GASC égyptien a effectué, le 14 puis le 27 novembre, ses premiers achats de blé français au titre de la campagne 2013/14, pour un volume cumulé de 240 000 t (720 000 t d'origine française l'an passé à pareille date), dans un contexte d'amenuisement des offres originaires de la zone mer Noire.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : N. Boussac - nicole.boussac@franceagrimer.fr / C. Babarit - christophe.babarit@franceagrimer.fr / T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr / R. Raphaël Bertrand - raphael.bertrand@franceagrimer.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arborial - Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Copyright 2013 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.